

ÉDITORIAL / OPINIONS / CYBERPRESSE

L'EXPRESS POLITIQUE



Manque de témoins

■ Son boycottage par de nombreux témoins clés fera vraisemblablement en sorte que la commission d'enquête sur la Somalie manquera de témoins avant de manquer de temps. En fait, un seul témoin reste à être entendu, bien qu'il reste sept journées d'audiences avant l'échéance. Lorsque le ministre de la Défense nationale, Doug Young, a ordonné que la commission mette un terme à ses travaux au plus tard le 31 mars, les réactions ont été vives. Mais tout à coup, il semble que les enquêteurs auront du temps devant eux. Ce n'est pas vraiment le cas, affirment toutefois les avocats de la commission. Lorsque le ministre Young a imposé son nouvel échéancier, l'horaire des audiences a été modifié afin que des témoins cruciaux puissent comparaître, incluant le major Barry Armstrong, le chirurgien militaire dont les soupçons devaient provoquer la tenue de l'enquête. Des douzaines d'autres témoins ont quant eux été écartés.

Presse Canadienne

Des emplois en jeu

■ Les Canadiens devront payer davantage pour les médicaments naturels et des milliers d'emplois dans ce secteur en pleine croissance risquent de disparaître si Ottawa décide de resserrer la réglementation, a prévenu hier une coalition. « Nous devons faire quelque chose, et vite, pour protéger les Canadiens dont la santé dépend des médicaments naturels », a déclaré Valérie Dugale, porte-parole de la Coalition canadienne pour la liberté de la santé. Ce groupe, qui représente les homéopathes, naturopathes et herboristes, souhaite que le ministre de la Santé, David Dingwall, cesse de réglementer les médicaments naturels en vertu de la Loi sur les aliments et drogues.

Presse Canadienne

Autochtones

■ Le gouvernement fédéral ne répondra probablement pas à la Commission royale sur les peuples autochtones avant les prochaines élections, mais la nature de cette réponse dépendra des autochtones eux-mêmes, affirme le coprésident de la commission, George Erasmus. « L'ampleur de l'action (du gouvernement) dépendra de l'ampleur (...) des mesures requises par la communauté autochtone », a déclaré M. Erasmus, hier à Toronto. L'Assemblée des Premières nations a déjà prévu une journée nationale de protestation, le 17 avril, afin de pousser le premier ministre fédéral Jean Chrétien à tenir compte des recommandations de la commission.

Presse Canadienne

Rae appuie Montfort

■ L'ancien premier ministre Bob Rae donne son appui à S.O.S. Montfort et fustige le gouvernement Harris. L'ancien premier ministre néo-démocrate de l'Ontario a fait une sortie remarquée, hier midi, à l'hôpital Montfort, lorsqu'il est venu signer la pétition pour sauver l'hôpital et donner officiellement son appui aux organisateurs de la manifestation de samedi. « Je suis ici en tant que citoyen ordinaire. Je suis né à Ottawa et je connais l'importance de l'hôpital Montfort pour la population francophone », a-t-il dit.

Presse Canadienne

Autres informations pages B4 à B6

Les syndicats notent des progrès

Ils veulent encore négocier malgré les offres «ultimes» de Québec

PAUL ROY et DENIS LESSARD

Lucien Bouchard risque d'être déçu s'il attend pour ce soir, comme il le laisse entendre, les réponses syndicales à ses propositions « globales et ultimes » d'hier matin.

Parce que si de façon générale les syndicats notent des « améliorations » — le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, parle même de « nets progrès » — par rapport aux propositions du 5 mars, aucun ne semble croire que les négociations soient terminées.

« Le gouvernement a retiré un certain nombre de ses demandes, mais on est encore très loin du compte », a dit hier Gerald Larose, président de la CSN, dont 135 000 membres travaillent dans les secteurs public et parapublic.

Et quand on lui signale que le gouvernement affirme avoir « dit son dernier mot », il a cette réplique : « Je pense que le gouvernement ne lèvera jamais le nez — nous non plus d'ailleurs — sur une possibilité de règlement. »

Dans la santé, le gouvernement a

retiré quelques-unes de ses demandes les plus décriées par les syndicats : ainsi, un syndiqué en « sécurité d'emploi » ne sera plus tenu, comme le proposait Québec, d'accepter un poste dans un rayon de 125 kilomètres, ou comportant moins d'heures que celui qu'il occupait.

« Mais, de signaler Gerald Larose, il reste dans la santé deux demandes très lourdes avec lesquelles nous ne pouvons pas vivre. »

L'une concerne la rémunération des employés à temps partiel en sécurité d'emploi, l'autre une modification dans les mouvements de personnel.

Dans l'éducation, sans dévoiler la teneur de la proposition gouvernementale — on s'est entendu là-dessus avec la partie patronale — Lorraine Pagé, présidente de la

CEQ, note qu'il y a « moins de pression sur la tâche des enseignants ». De plus, le gouvernement aurait accepté de considérer le « facteur de rajeunissement » dans ses calculs.

Elle entend par là la différence entre le salaire d'un enseignant, au maximum de l'échelle, qui part à la retraite, et celui du jeune prof qui entre au bas de l'échelle salariale.

« Le gouvernement a été sensible à nos arguments », a même admis Mme Pagé.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, Québec a renoncé à augmenter les rapports professeur-élèves, mais veut éliminer la moyenne maximum d'élèves par groupe. Au secondaire, par exemple, on conserverait un maximum de 32 élèves par groupe, mais on ne serait plus tenu de conserver une moyenne d'élèves pour tous les groupes. Québec propose aussi d'augmenter de 20 à 22 le rapport maître-élèves en maternelle.

Pour arriver aux 156 millions d'économies attendues au primaire et secondaire, Québec songe aussi à rogner les jours de congé monnaya-

bles et les assurances salaires.

Cet après-midi, les représentants syndicaux des enseignants de commissions scolaires et de cégeps se réunissent à Québec. Mme Pagé s'attend à ce que le gouvernement ait sa réponse ce soir. Mais elle risque davantage de se présenter sous forme de... contre-proposition.

Du côté de la FTQ, on semble croire en la possibilité d'un règlement négocié. « On a démontré au gouvernement qu'il n'était pas obligé d'ouvrir nos conventions collectives », signale le secrétaire général Henri Massé.

Il n'est d'ailleurs pas réfractaire à des « assouplissements » réclamés. Ainsi, il serait prêt à accepter que les délais d'affichage soient raccourcis temporairement, comme le demande Québec. « Mais le gouvernement est trop gourmand dans sa demande, précise-t-il. Il y va trop fort. »

Quoi qu'il en soit, dans les officines gouvernementales, hier, les espoirs de règlement étaient tangibles, et le scénario d'une loi d'exception ne semblait pas dans les cartes pour les prochains jours.



PHOTO REUTERS

Le chef conservateur, Jean Charest, a présenté, hier, le programme dont son parti fera la promotion lors de la prochaine campagne électorale fédérale.

EPC
 PROGRAMME ÉLECTORAL

Points saillants de la plateforme électorale présentée hier par le chef du Parti conservateur Jean Charest:

- ▶ créer plus d'un million d'emplois dans chacun des deux prochains mandats;
- ▶ faire adopter une loi sur l'équilibre budgétaire et éliminer le déficit en l'an 2000;
- ▶ renouveler la fédération sans négociations constitutionnelles et offrir un rôle de cogestion aux provinces;
- ▶ reconnaître le Québec comme société distincte ou par une autre expression décrivant la même réalité;
- ▶ négocier un Pacte canadien sur la santé, l'éducation postsecondaire et le commerce interprovincial;
- ▶ réduire les impôts des contribuables d'au moins 10 % dès le premier budget;
- ▶ réduire les cotisations à l'assurance-emploi de 2,90 \$ à 2,20 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération;
- ▶ réduire le taux d'imposition des PME de 12 à 8 % et celui des sociétés de 28 à 24 %;
- ▶ abolir la Loi sur les armes à feu.

Source: PC (PC)

Charest baisserait les impôts de 10 %

Les conservateurs décrèteraient de nouvelles compressions et associeraient les provinces à un plus grand nombre de décisions

CHANTAL HÉBERT du bureau de La Presse, OTTAWA

Un gouvernement dirigé par Jean Charest laisserait davantage d'argent dans les poches des Canadiens qui travaillent que les libéraux, mais il n'aurait pas nécessairement plus d'emplois qu'eux à mettre à la disposition des chômeurs.

Dans le programme électoral qu'il a dévoilé en grandes pompes hier, le Parti conservateur s'engage à réduire de 10 % l'impôt des particuliers dès son premier budget, à alléger les cotisations pour l'assurance-emploi et à augmenter les sommes qu'Ottawa verse aux provinces pour la santé.

En contrepartie, les conservateurs équilibreraient le budget fédéral seulement en l'an 2000 et ils imposeraient, au cours de leur premier mandat, de nouvelles compressions budgétaires de l'ordre d'une douzaine de milliards à l'ap-

pareil fédéral. Le budget des Affaires indiennes serait ainsi amputé de presque un milliard et celui de la Culture d'un demi-milliard. Ceux qui cherchent dans ce programme la recette miracle pour remédier au chômage, le problème que les Canadiens identifient actuellement comme le plus criant, vont être déçus : les conservateurs s'engagent à créer un million d'emplois au cours du prochain mandat, soit à peu près la même performance que celle, jugée médiocre, que viennent d'enregistrer les libéraux de Jean Chrétien. « Il s'agit d'un minimum. Nous espérons et nous pensons que nous pourrions faire mieux », a affirmé le chef conservateur Jean Charest en dévoilant cet objectif que le PC a préféré ne pas chiffrer en termes de taux de chômage.

En matière de relations fédérale-provinciales, un gouvernement conservateur associerait les provin-

ces à un plus grand nombre de décisions, remplaçant par exemple les transferts pour la santé et l'éducation postsecondaire par des points d'impôt. En contrepartie, le PC se servirait au besoin des pouvoirs constitutionnels fédéraux pour abattre les barrières au commerce interprovincial. Et Jean Charest voudrait bien donner au gouvernement fédéral un rôle de leadership en éducation, une compétence sacro-sainte des provinces, notamment en instaurant des tests nationaux en plusieurs matières. En matière de justice, le Parti conservateur abrogerait la Loi sur le contrôle des armes à feu et baisserait à 10 ans l'âge où s'applique la Loi sur les jeunes contrevenants. Sur le front constitutionnel, il milite pour la reconnaissance du caractère distinct du Québec.

Dès son dévoilement, ce programme a été accueilli par un tir nourri de boulets rouges. Avec une

rare unanimité, libéraux, bloquistes et réformistes ont ciblé la crédibilité des engagements conservateurs, rappelant le peu de fiabilité de leurs pronostics sous Brian Mulroney.

« A moins que ce soit le département des miracles, il y a quelque chose qui ne va pas dans la logique du PC », a affirmé la ministre Lucienne Robillard en mettant en doute la capacité des conservateurs à livrer toute la marchandise promise.

La critique bloquiste Suzanne Tremblay y voit un programme ciblé sur les riches puisque les baisses d'impôt promises par le PC profiteraient d'abord aux nantis.

Quant à Preston Manning, il n'a pas manqué l'occasion de souligner qu'à la lumière du programme conservateur, sa formation est la seule qui s'oppose à un « statut particulier » pour le Québec, puisqu'elle est seule à militer contre le concept de société distincte.

SUPPLÉMENT NUTRITIF N° VII DE WAMPOLE - GLUCOSAMINE OA (SANS SEL)

Si vos jointures vous font souffrir quand vous tentez de saisir quelque chose, c'est qu'il y a une chose que vous n'avez pas saisie.

Peut-être souffrez-vous d'ostéoarthrite. Et si c'était le cas, le Glucosamine OA (sans sel) de Wampole® peut vous aider en réduisant la douleur des jointures. Et parce que nous dépassons les normes gouvernementales de fabrication, chaque Vegicap^{mc} (gélule végétale) contient exactement la même quantité de Glucosamine, garantissant ainsi la teneur et l'efficacité, et des jointures moins douloureuses. **Wampole®** c'est un bon conseil.



La gamme complète des produits Wampole® est offerte chez votre pharmacien. Naturellement canadien depuis 1893.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Une Russie très amoindrie

Le président Boris Eltsine rencontre le président Bill Clinton, demain, à Helsinki, à l'occasion d'un sommet russo-américain. De tels rencontres sont devenues une routine, qui a perdu sa dimension presque surhumaine de l'époque soviétique mais qui est d'une très grande importance pour la Russie.



Frédéric Wagnière

Depuis l'éclatement de l'Union soviétique, la Russie n'est plus une superpuissance. Mais elle reste, malgré tout, la deuxième puissance nucléaire au monde. Dans la plupart des forums internationaux, l'importance de la Russie est très secondaire. Le pays n'a ni la puissance économique ni la capacité de former et de représenter un groupe important de pays pour faire entendre sa voix et pour éventuellement s'opposer aux autres grandes puissances.

Lors des tête-à-tête avec le président américain, en revanche, M. Eltsine représente encore une puissance redoutable. En fin de compte, la paix nucléaire et l'avenir du désarmement dans le monde reposent sur leur bonne entente. Seules les visites de travail du chancelier Helmut Kohl, à Moscou, revêtent une importance comparable. Pour sa propre sécurité, l'Allemagne doit pouvoir compter sur le développement dans le calme de la prospérité et de la démocratie en Europe de l'Est, et une Russie mal disposée serait capable de mettre en danger cette évolution.

À Helsinki, la Russie profitera d'une des rares occasions où sa force compte encore pour monnayer la prochaine étape du désarmement nucléaire contre une plus grande retenue dans l'élargissement de l'OTAN. Cette alliance s'apprête, en effet, à examiner les premières candidatures de pays jadis alliés à l'Union soviétique. Les Russes se sont faits à l'idée que la Pologne, la Hongrie et la République tchèque deviennent des pays «atlantiques», mais ils ne sont pas prêts à accepter que l'OTAN s'installe à une centaine de kilomètres de Saint-Petersbourg ou s'étende à l'Ukraine, voire dans le Caucase et en Asie centrale.

Le président Eltsine voudrait obtenir un traité avec l'OTAN, qui limiterait l'expansion de l'alliance vers l'Est et définirait ses relations avec la Russie. L'OTAN ne veut pas un accord qui limiterait d'avance les pays susceptibles de devenir membres, ainsi que les droits de ces pays, s'ils le deviennent. Le président Clinton, en revanche, voudra le convaincre de souscrire à une sorte de charte entre l'OTAN et la Russie, qui n'aurait pas la même valeur juridique qu'un traité, mais qui encadrerait les relations entre les deux pays.

L'argument des occidentaux consiste à souligner que l'OTAN n'a plus véritablement d'adversaire et se consacre de plus en plus au maintien de la paix. La charte serait une puissante garantie pour la Russie, en lui permettant d'assister au fonctionnement de l'OTAN sans, pour autant, lui donner droit de participer aux décisions. À Moscou, on reconnaît que l'idée d'une agression de l'OTAN

contre la Russie est peu vraisemblable, mais on craint l'isolement politique et économique. Dans les faits, la Russie est incapable de s'opposer aux projets de l'OTAN et, si l'on tient compte de ses objections, c'est surtout pour ne pas l'humilier inutilement.

On a longtemps cru que la démocratie et l'économie de marché se développeraient en parallèle en Russie pour lui permettre de tenir son rang dans le monde. Or, la démocratie s'est développée mieux que prévu, alors que l'économie de marché reste très primitive. On peut même se demander si la Russie est encore une puissance industrielle. D'ailleurs, beaucoup de Russes craignent que ce marasme économique soit le résultat d'un complot occidental visant à faire de la Russie un vaste réservoir de main-d'oeuvre et de matières premières. La crainte des Russes de voir l'OTAN isoler leur pays n'est pas si fautive, sauf que, pour l'instant, c'est la mauvaise gestion de l'économie qui isole la Russie de l'Occident.

La politique de M. Eltsine consiste à maintenir les apparences sur la scène internationale, tout en espérant que la situation économique et sociale s'améliore bientôt. Le président Clinton sera complice de cette charade dans la mesure où il est nécessaire de traiter d'égal à égal dans le domaine du désarmement nucléaire. Il offrira peut-être à M. Eltsine de transformer le G7 en G8 pour mieux faire passer l'élargissement de l'OTAN.

Mais à part ça, le sommet d'Helsinki ne sera pas une rencontre entre égaux. Il n'y aura qu'une très vague ressemblance avec les sommets historiques de l'époque de Ronald Reagan et de Mikhaïl Gorbatchev.

De la naïveté au cynisme

Il y a quelque chose de pathétique dans ce qui ressemble à la fin de la carrière de Michel Gauthier à la Chambre des communes. Son dernier souhait — retrouver son titre de leader parlementaire — n'ayant pas été exaucé par son successeur, on peut présumer qu'il conclura que son avenir est derrière lui au sein du Bloc et qu'il tirera sa révérence au terme de son présent mandat.



Pierre Gravel

Ce triste baïsser de rideau sur un personnage qui a été poussé à l'avant-scène à son corps défendant est d'autant plus pitoyable qu'il découle d'un malheureux concours de circonstances. Et, plus grave encore, d'erreurs et de maladresses qu'on aurait pu éviter. Sans parler de la blessure infligée à un homme de qualité dont le dévouement et la sincérité sont indéniables.

Comme pour tous les leaders politiques appelés à succéder à un géant, il était assez clair, dès le départ, que les circonstances jouaient contre Michel Gauthier. Ne serait-ce que sur le plan de la comparaison pratiquement inévitable avec son prédécesseur. Un jeu cruel dont, avant lui, parmi bien d'autres exemples, les John Turner ou Pierre Marc Johnson ne se sont jamais relevés. Son seul atout, à la différence de ces derniers, était de pouvoir affirmer n'avoir pas nourri l'ambition d'accéder à ce poste qu'il assumait en quelque sorte en service commandé.

Mais, pour avoir la chance de réussir, encore lui eût-il fallu un minimum de charisme et une personnalité un peu compatible avec sa fonction. Et, surtout, pouvoir compter sur une loyauté à toute épreuve de la part de ses lieutenants.

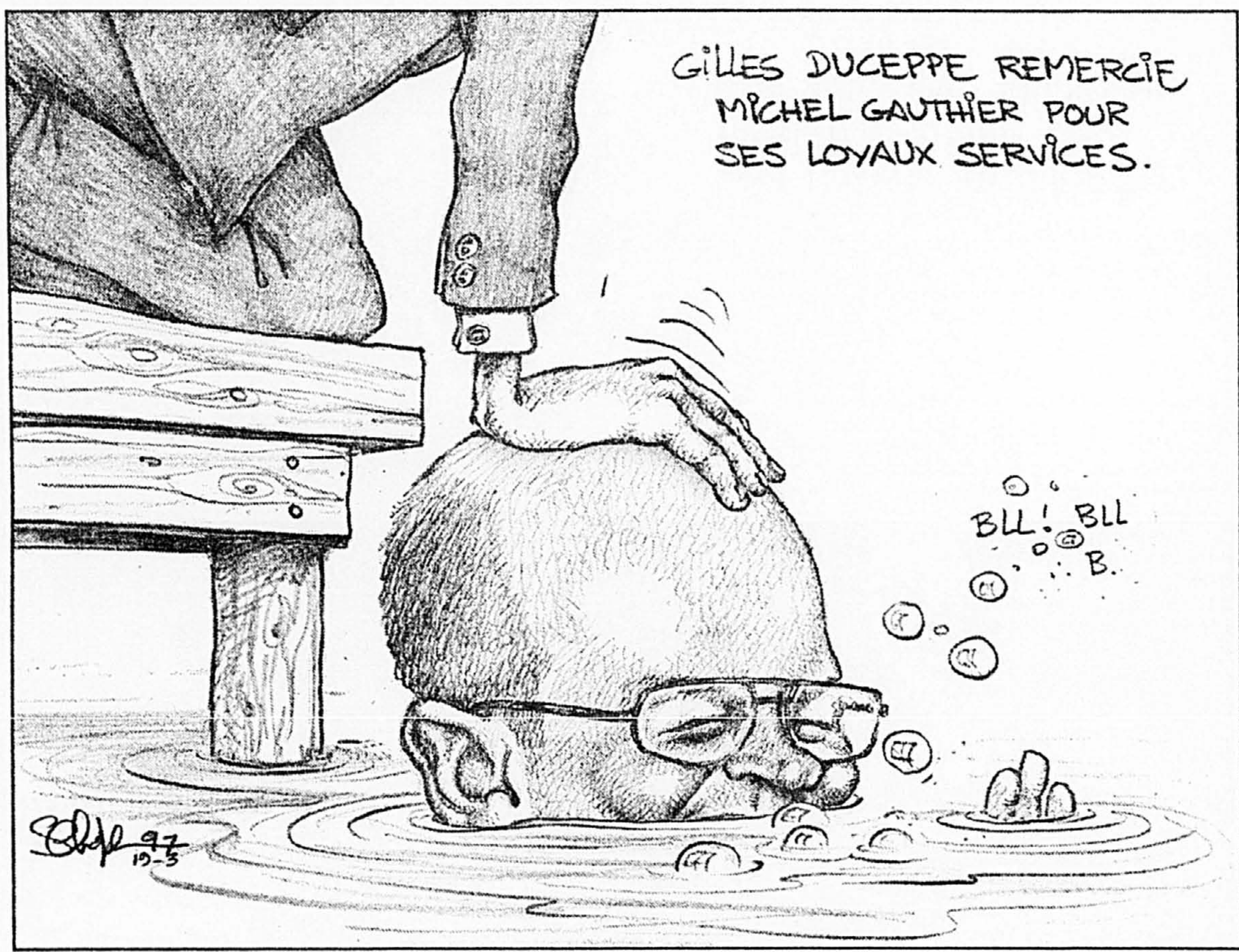
Or il n'aura eu ni l'un ni l'autre. Sa franchise évidente, à la limite de la naïveté, sa bonne volonté presque émouvannte, son touchant désir de bien faire et même sa précieuse expérience de parlementaire à Québec ne lui auront pas été d'un grand secours. Si elles lui ont valu l'estime générale, ces qualités n'ont pas suffi pour amener les membres de son caucus et l'opinion publique à voir en lui plus qu'un frappeur de relève en attendant la venue du «vrai» successeur de Lucien Bouchard.

Quant à cette solidarité qu'il était en droit d'exiger de ceux qui l'avaient placé, un peu malgré lui, aux commandes d'un bateau subitement privé de son capitaine, c'est peu dire que d'affirmer qu'elle lui a fait défaut. Bien peu d'humiliations lui auront été épargnées depuis son arrivée à ce poste et ce n'est certes pas la décision de Gilles Duceppe de le laisser dorénavant dans l'ombre qui arrangera les choses. Même si, dans ce cas précis, ce pauvre Michel Gauthier est beaucoup responsable de sa déconvenue que, là encore, on peut attribuer à sa candeur.

Bien sûr, il y a la manière. Le tout nouveau chef aurait dû y mettre des formes et chercher à ménager la fierté d'un homme qui a donné beaucoup à son parti. Mais la façon cavalière et odieuse avec laquelle M. Duceppe a donné l'impression de se débarrasser de son prédécesseur ne change rien au fait que ce dernier aurait dû savoir que, sans égard à son mérite ni à ses états de service, la première qualité d'un ancien leader doit être de s'effacer pour laisser toute la place à la nouvelle équipe.

Avec la crise qui mine le Bloc présentement et les maladresses qui ont marqué son congrès du week-end, il est sûr que M. Duceppe aurait pu limiter les dégâts et tirer profit de la sympathie dont jouit maintenant Michel Gauthier dans l'opinion publique en ayant plus d'égards pour lui. Mais ce dernier, en ne comprenant pas que son statut le condamne à la discrétion ou même à la retraite, ne lui a guère laissé de choix.

En fait, l'un et l'autre, l'ancien chef avec sa naïveté et le nouveau avec son cynisme un peu brutal, viennent de montrer que, même si les sondages indiquent qu'il a le vent dans les voiles, le Bloc a encore de sérieux problèmes au niveau du gouvernement.



DRÔTES RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Manque de vocabulaire

À l'émission *Montréal ce soir* du 3 mars, on a interviewé deux comédiennes d'ici au sujet d'un rallye auquel elles allaient participer dans le désert de Mauritanie. Ce n'est toutefois pas la nature de l'événement qui a attiré mon attention, mais bien plutôt la qualité très relative de la langue des interviewées.

Il m'est apparu évident qu'on voulait faire populaire à tout prix. L'une des jeunes femmes a dit qu'un de ses amis lui avait donné quelques «hints» relatifs (ou relatives?) à la mécanique: faut-il connaître l'anglais pour les comprendre? En plus de nous assurer que c'était «le fun», on nous a dit que le rallye allait compter vingt «zéquippages». Elles nous ont informés qu'elles avaient suivi un cours intensif de vie dans le désert. Intensif ou pas, dans le désert ou ailleurs, un cours de vie, ça ne se donne pas!

Je n'insiste pas davantage. Mais je veux simplement signaler que je déplore beaucoup le fait qu'un trop grand nombre de personnalités connues et populaires n'aient pas le souci d'utiliser une langue de qualité. Même Céline Dion a affirmé en avoir vu la nécessité et a fait des progrès.

Florent GAUDREAU
Bécancour

Double aveu d'échec

Yves Lamontagne, président de l'Association des psychiatres du Québec, fait évidemment la promotion des électrochocs dont l'augmentation serait inévitable à cause d'une prétendue accentuation de la maladie mentale que, de toute évidence, lui et ses collègues n'arrivent pas à soigner (*La Presse*, 3 mars).

Tout en disant éprouver une crainte concernant les électrochocs, il justifie ce traitement toujours aussi barbare en raison des «limites de la médication

actuellement disponible». Bref, nous constatons qu'il s'agit d'un double aveu d'échec de la psychiatrie qui ne mérite pas la confiance de la population ni les subventions annuelles de centaines de millions de dollars perçues au Québec.

Des études ont démontré que l'électrochoc est une forme de lobotomie électrique qui cause des dommages permanents au cerveau. Pertes de mémoire, confusion, perte du sens de l'orientation dans l'espace et le temps en résultent. La psychiatrie postule que le patient ne sera plus déprimé s'il perd la mémoire ou s'il ne veut plus se souvenir de moments pénibles associés à la douleur du choc électrique. Comment une telle violence aiderait-elle la guérison de ceux qui éprouvent des problèmes moraux ou existentiels?

Monique DENEUAULT
Montréal

Les syndicats au coeur des choix du gouvernement

À plusieurs reprises, l'an dernier, le premier ministre Bouchard insistait sur l'intention gouvernementale d'adopter une série de mesures pour aider la famille québécoise, lui simplifier la vie et la soutenir. Or, le Livre blanc traitant des nouvelles dispositions de la politique familiale, présenté le 23 janvier dernier par la ministre de l'Éducation et de la famille, Pauline Marois, s'avère un net progrès... pour la CEQ et la CSN!

Trois mesures majeures devaient cimenter les valeurs les plus importantes de notre société: le sens de la famille et l'amour des enfants.

- 1— L'instauration de l'allocation unifiée pour enfants;
- 2— Le développement de services éducatifs et de garde à la petite enfance;
- 3— L'instauration d'un nouveau régime d'assurance parentale.

Tout cela afin de mieux répondre aux réalités de notre «belle» société en changement. Il est vrai que le visage de la famille s'est beaucoup transformé, depuis les trois ou quatre dernières décennies. Il y a de plus en plus de familles monoparentales, qui ont très souvent une femme à leur tête, et de familles recomposées.

Le grand gagnant de cette nouvelle politique familiale demeure sans contredit le milieu syndical. L'établissement d'un réseau public et unique de garderies à 5 \$ par jour, dont les travailleurs seraient syndiqués à la CSN, fera disparaître à court terme les services de garde à but non lucratif, privés et en milieu familial. 73 000 nouvelles places en garderie en quatre ans, cela équivaut à une éducation déguisée.

À partir de septembre prochain, les 85 000 enfants de cinq ans pourront assister aux classes de maternelle à temps plein, nécessitant l'embauche de 3 000 professeurs. Sans oublier les pré-maternelles à temps partiel pour les quatre ans. On réclamait cela depuis fort longtemps à la CEQ. Enfin de l'emploi pour les professeurs.

Finalement, la portée de la nouvelle allocation unifiée est très limitée. Ce programme, qui entrera en vigueur dès le 1^{er} juillet prochain, éliminera les allocations familiales et les primes à la naissance, telles qu'on les connaît actuellement. On prend une fois de plus un virage important: la démographie n'est plus alarmante. On ne s'alarme plus de la baisse de la natalité (1,5 enfant/femme), Québec créera plutôt des emplois pour ses professeurs et ses travailleuses de garderies, s'assurant du même coup de leur appui politique.

Les grands perdants de cette réforme sont évidemment les familles biparentales avec la mère qui, de surcroît, aurait osé choisir d'élever trois ou quatre enfants à la maison.

Alain SENECAI
Granby

Opinions

Un véritable défi pour la communauté internationale

Il est impératif que la sécurité des travailleurs de l'aide internationale soit assurée

DON BOUDRIA

L'auteur est ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie.

Un coopérant du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), Serge L'Archer, est enlevé par des rebelles au Niger. Ce travailleur de l'aide internationale consacrait ses journées aux démunis de la région de Bilma, dans le nord du pays.

Le père Guy Pinard est assassiné en pleine église au Rwanda, au moment même où il donne la communion à ses paroissiens, des gens que cet homme doux sert et aime depuis 35 ans. Chez lui, à Shawinigan, au Québec, et partout au Canada, on pleure le départ de cet homme qui a donné sa vie pour une cause à laquelle il croyait profondément.

Quelques jours plus tard, cinq travailleurs des Nations unies tombent dans une embuscade. Ces gens qui oeuvrent pour le respect des droits de la personne sont abattus à bout portant au bord d'une route boueuse. Pourtant, leurs véhicules sont clairement identifiés comme des véhicules des Nations unies.

Quelques semaines auparavant, trois bénévoles médicaux, de nationalité espagnole, sont victimes d'une attaque dans leur camp. Ces assassinats ont été commis par des miliciens sans scrupules qui par leurs actions prennent une population en otage.

Loïn de là, en Tchétchénie, Nancy Malloy est tuée dans son sommeil avec cinq autres de ses collègues à l'hôpital de la Croix-Rouge où elle travaille. Nancy ne cherchait qu'à soulager les souffrances engendrées par la guerre civile. Dans sa ville, Vancouver, comme dans le reste du Canada, tout le monde déplore le meurtre d'une femme qui ne vivait que pour aider les autres.

Pourquoi tous ces deuils ? C'est la question qu'on se pose.

Pourquoi ces médecins, infirmières, chauffeurs, prêtres et administrateurs qui luttent pour sauver des vies sont-ils de plus en plus exposés au danger ? Pourquoi les jeunes travailleurs de l'aide internationale, du Canada et d'ailleurs, sont-ils traités comme des ennemis, alors même qu'ils distribuent du riz, du blé ou administrent des vaccins ?

Beaucoup se demandent aussi

pourquoi on porte des secours d'urgence là où les risques sont trop grands. Ne serait-il pas plus facile d'oublier les images que nous présentent les médias ?

Il n'y a pas de solution simple. Mais il y a des conclusions et des principes directeurs que le Canada aimerait que la communauté internationale adopte.

La nature des crises humanitaires a changé. Nous avons l'habitude d'intervenir lors de sécheresses, d'inondations et de famines. Aujourd'hui, nous devons faire face à des conflits violents, à l'anarchie et à des gangs armés jusqu'aux dents. Ces crises, qualifiées de complexes, qui n'épargnent aucune région, perturbent l'Afrique, l'Europe de l'Est, l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique du sud.

Nous assistons à la désintégration d'institutions légitimes de gouvernements, ainsi qu'à des « épurations » ethniques et à des déplacements importants de population. Au Rwanda, un petit pays comptant à peine plus de huit millions d'habitants, plus d'un demi-million de personnes ont été tuées et deux millions ont fui le pays. Dans le monde, il y a maintenant plus de 44 millions de personnes réfugiées ou déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Le nombre a presque doublé en l'espace de trois ans.

La communauté internationale est forcée de constater qu'elle a été lente, et ses actions n'ont pas eu les résultats escomptés au Rwanda. Le Canada appuie les principales conclusions figurant dans un rapport international publié l'an dernier sur la réponse de la communauté internationale face au génocide de 1994 au Rwanda et aux événements qui ont suivi.

Ce qui en est ressorti est que l'aide humanitaire ne suffit plus. On ne peut régler les problèmes avec des vivres et des médicaments, alors que le pays se morcel-



Le Canada, estime le ministre Boudria, a eu du succès en Haïti grâce à une combinaison d'interventions.

le et que des bandes armées sèment la terreur dans les rues.

L'aide humanitaire n'est qu'un élément de ce qui devrait être un ensemble de mesures concertées. Voici quelques mesures envisageables :

□ La communauté internationale doit faire face à ces crises qui sont, dans certains cas, prévisibles. Les signes précurseurs du conflit au Rwanda étaient brutalement évidents. En dépit des efforts de certains pays, il n'y a pas eu d'intervention collective efficace. La mort de centaines de milliers de personnes aurait pu être évitée. Pendant longtemps, on s'est contenté d'apporter une aide humanitaire, et cela était insuffisant.

□ Les organisations régionales et mondiales doivent intensifier leurs efforts diplomatiques et coordonner les mesures prises pour résoudre les conflits.

□ L'intervention d'une force policière internationale avec des pou-

voirs accrus pour répondre aux attaques s'avère souvent nécessaire. Le Canada voudrait que la communauté internationale s'entende sur un mécanisme d'intervention rapide qui empêcherait la dégradation de la situation.

□ Lorsque la paix est maintenue et qu'une aide humanitaire est fournie, on a en place les conditions qui permettent de déployer les efforts nécessaires pour rebâtir la société civile, c'est-à-dire renforcer des institutions comme le système judiciaire. Il s'agit non seulement de reconstruire les palais de justice, mais aussi d'aider à établir des lois, former des avocats et faire régner la justice.

□ Outre l'aide d'urgence, il existe des mécanismes d'aide traditionnelle à long terme. C'est ce que nous faisons aujourd'hui pour aider les pays à bâtir leur économie, leurs propres systèmes éducationnels, agricoles et financiers.

Dans tous ces domaines, le Ca-

nada a fait beaucoup. Il est fier de participer aux opérations de maintien de la paix, d'être un chef de file de l'aide au développement et, souvent, un intermédiaire hautement respecté autant dans les pays francophones qu'anglophones.

Nous avons fait beaucoup et nous n'avons pas l'intention de nous arrêter maintenant. J'ai présidé, par exemple, des conférences internationales au Rwanda et à Genève, conférences où les donateurs convenaient d'appuyer la réintégration des réfugiés et les efforts de réconciliation.

Depuis 1994, le Canada a consacré 75 millions de dollars à l'aide au Rwanda. Nous construisons des maisons et des systèmes d'approvisionnement en eau potable, et formons des magistrats et des enquêteurs. Nous formons également des spécialistes pour venir en aide aux femmes traumatisées, nous mettons en place des services sanitaires et finançons les services de 40 travailleurs canadiens dans le domaine des soins de santé. Nous appuyons le travail d'un tribunal international chargé de traduire en justice les responsables des massacres.

Nous avons eu du succès en Haïti grâce à une combinaison d'interventions. Le Canada a joué un rôle prépondérant au niveau diplomatique pour aider Haïti à restaurer la démocratie. Nos troupes et nos agents de la GRC y maintiennent la paix, mais forment également les corps policiers. Nous apportons d'autres formes de soutien à la démocratie, en formant des agents électoraux et des juges, par exemple, et fournissons une aide plus traditionnelle sous forme d'instruments aratoires et de semences.

Le Canada continuera de donner son appui à l'aide d'urgence et aux centaines de travailleurs canadiens dévoués oeuvrant au sein de nombreuses organisations très efficaces. Cependant, ces organisations ne peuvent continuer d'assumer une aussi large part de responsabilités face aux crises actuelles. Afin qu'elles puissent accomplir leurs tâches, il est impératif que leur sécurité soit assurée avec la collaboration active du Canada.

Faut-il continuer l'expérience des Jeux de la Francophonie ?

Dans le cadre de la semaine de la francophonie, La Presse poursuit ici la publication d'articles de fond sur le sujet. Ci-dessous, une entrevue de notre collègue Réal Pelletier avec le journaliste sportif Richard Garneau.

■ **RÉAL PELLETIER, La Presse :** Vous avez fait les Jeux de la Francophonie ? Qu'en pensez-vous ?

□ **RICHARD GARNEAU :** Il y a eu deux fois des Jeux de la Francophonie, mais je n'étais plus à Radio-Canada pour les deuxièmes. Ils ont envoyé une équipe très restreinte là-bas et ça n'a pas eu beaucoup de répercussions.

Les premiers Jeux se sont tenus à Casablanca, au Maroc. C'était en 1989. Les deuxièmes se sont tenus en banlieue de Paris, je ne me rappelle plus exactement où.

Les Jeux de Casablanca étaient les premiers. Il y avait un volet sportif et un volet culturel. Mais il a fallu trouver un volet sportif qui puisse convenir aux pays impliqués. Parce que la Francophonie, c'est fait de quelques pays européens, mais de pays africains aussi et d'îles comme La Réunion où on ne pratique pas nécessairement le hockey sur glace. Alors il y avait le problème de trouver des sports communs. On s'est arrêté au football — ou soccer — et il y avait un peu d'athlétisme. C'était très limité, ce n'était pas de grandes compétitions.

■ **La Presse :** Rien à voir, par exemple, avec les Jeux du Commonwealth...

□ **GARNEAU :** Ça n'avait rien à voir avec les Jeux du Commonwealth.

■ **La Presse :** Il existe des Jeux à contours géopolitiques précis comme les Jeux du Canada, les Jeux du Québec, mais est-ce qu'il vous paraît valable de tenir des Jeux sous le rapport d'une langue par exemple, comme ceux du Commonwealth, ou de la Francophonie ?

□ **GARNEAU :** Pour ce qui est des

Jeux du Commonwealth, ça c'est tout à fait différent. Les pays du Commonwealth sont des pays sportifs. Ce sont des pays qui pratiquent tous les sports olympiques, d'été du moins, alors que les Jeux de la Francophonie étaient une formule parfaitement hybride. C'étaient d'une certaine façon des Jeux politiques. Je ne sais pas si vous vous en souvenez : avant qu'on décide d'envoyer des représentants là-bas, le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois se livraient une petite guerre froide. Le gouvernement canadien disait : il faut qu'on soit là. Le gouvernement québécois disait la même chose. On a fini par envoyer une équipe du Canada, une équipe du Québec et aussi une équipe du Nouveau-Brunswick parce qu'il y a des Acadiens francophones là-bas. À mon avis, ça a été un peu ridicule comme formule. Et le stade. Imaginez un stade de 60, 70 000 personnes où vous aviez peut-être 2 000 spectateurs. Et parmi les 2 000 spectateurs, c'étaient probablement des parents ou d'autres athlètes qui assistaient aux compétitions...

■ **La Presse :** Dans les pays, même africains, du Commonwealth, on a le sentiment que les sports olympiques sont beaucoup plus développés. On pense aux coureurs du Kenya entre autres...

□ **GARNEAU :** C'est vrai des pays anglophones. Mais les coureurs des pays francophones — qu'il s'agisse du Sénégal ou du Mali par exemple — sont beaucoup moins forts. Les Kenyans, les Ougandais, ce sont des puissances dans le monde de l'athlétisme, dans la course de fond.

■ **La Presse :** Quand même : des Jeux de la Francophonie ne sont-ils pas une occasion de per-

former pour les athlètes des pays africains francophones, qui souvent ne peuvent même pas compter sur des Jeux nationaux ?

□ **GARNEAU :** Il faut savoir que tous les pays participent aux Jeux olympiques maintenant, même les moins importants. Il y a même aujourd'hui plus de pays qui participent au monde olympique qu'il y a de pays membres de l'ONU. Un pays qui n'aurait qu'un seul athlète peut participer et quand ils n'ont pas les moyens, le Comité international olympique (CIO), qui est maintenant une entreprise multimilliardaire, a la grâce — et c'est la moindre des choses — de payer les dépenses des athlètes d'un certain nombre de ces pays-là. Évidemment c'est toujours une excellente chose que des athlètes du monde entier puissent se rencontrer. Mais il reste que moi, il m'a semblé que ça avait tourné à vide que cette histoire des Jeux de la Francophonie. Ça n'a eu absolument aucune répercussion. J'étais aux Jeux de Casablanca; quant à ceux de Paris, je ne me souviens même pas d'avoir vu des images de ça. S'il y en a eu, on a dû passer ça à des heures... soit tard, soit tôt.

Quant à nous à Casablanca, il faut dire que les caméras marocaines étaient à peu près à longueur de journée au service du roi Hassan. Et je me souviens que, pour les cérémonies d'ouverture, il n'y avait même pas de caméras sur les lieux. Finalement, il y a en a qui sont arrivées à toute vitesse. Je ne veux pas utiliser le mot catastrophe pour ces Jeux, parce que je ne veux pas déplaire à personne, mais ça n'a pas été un succès. Bon! on peut dire que le Maroc, à part le roi et sa suite, n'est pas un pays riche. Mais les seconds Jeux ont eu lieu en France et ça n'a pas eu de lendemains. Il y a un autre problème aussi, c'est la situation ici. Quand vous arrivez aux Jeux de la Francophonie avec une équipe canadienne formée d'anglophones, ça fait quand même étonnant.

Francophonie et monde des affaires : l'expérience d'Alcan

JACQUES BOUGIE

L'auteur est président et chef de la direction chez Alcan.

Alcan représente l'une des grandes sociétés industrielles dont les activités sont déployées dans la plupart des régions du monde ; à l'heure de la mondialisation des marchés, cela va de soi. Présente dans 30 pays, elle a su s'intégrer harmonieusement à de nombreuses communautés différentes. Ses employés, ses clients, ses actionnaires et ses fournisseurs traitent avec Alcan, sachant très bien qu'elle est la plus internationale des entreprises productrices d'aluminium au monde.

L'histoire d'Alcan remonte à 1928, alors qu'une nouvelle compagnie était créée pour acheter certains éléments d'Alcoa. Dès sa naissance, la Société s'est distinguée par son caractère multinational. Au cours de son histoire, elle a encouragé une identité culturelle nationale forte partout où elle s'est implantée en même temps qu'un sentiment d'appartenance à une grande famille industrielle. Cette harmonie s'appuie sur des valeurs fondamentales : le respect des individus et de leur culture accompagné de l'encouragement au développement de leur plein potentiel. En retour, Alcan bénéficie de l'immense richesse inhérente au large éventail de connaissances et de cultures qui se retrouvent parmi ses ressources humaines.

Les Québécois ne font pas exception à ce phénomène. Leur sentiment d'identité culturelle avec Alcan est d'autant plus grand que le siège social mondial de l'entreprise est situé chez eux, à Montréal, et que, tant pour des raisons liées à son développement qu'à la disponibilité de ressources naturelles, Alcan y exploite de nombreuses installations. Elle y compte en fait plus de 8 000 employés et la très grande majorité d'entre eux sont

francophones. Alcan est aussi présente dans de nombreux autres pays francophones. Ainsi on retrouve Alcan en France, en Suisse, en Guinée et au Ghana.

L'histoire et les circonstances ont voulu que le siège social mondial d'Alcan soit situé à Montréal. De nombreux Québécois y travaillent mais aussi des représentants de plusieurs autres pays où Alcan est établie, ce qui reflète le caractère multinational de la compagnie. Les employés d'Alcan apportent ainsi une richesse culturelle variée au milieu montréalais. Alcan favorise la mutation de Québécois vers les autres pays où elle est présente ; c'est un enrichissement pour les employés, pour l'entreprise et pour les collectivités concernées.

Tous ces échanges contribuent au rayonnement de la culture francophone dans le monde des affaires tout en accroissant l'influence réciproque des cultures, la croissance des individus et celle de l'entreprise.

Alcan est fière de tous ses employés à travers le monde et elle encourage l'esprit de solidarité qui les unit. Ils ont maintes fois démontré cet esprit et l'aide apportée par tous les employés d'Alcan mondialement, lors des inondations de l'été dernier au Saguenay, en a été une illustration spectaculaire.

On peut conclure de ce survol de la situation culturelle d'Alcan au Québec et dans le monde que l'influence francophone dans le milieu des affaires est tributaire du dynamisme des francophones ainsi que de leur respect et ouverture à toutes les cultures de la planète. Alcan est fière de contribuer à l'influence francophone. Durant cette semaine internationale de la francophonie, je me fais le porte-parole de tous mes partenaires au sein de la compagnie pour saluer et présenter nos hommages à tous les francophones.



Richard Garneau

EN BREF

Subventions
aux entreprises

■ Coupes sombres dans les subventions aux entreprises. Les budgets du ministère de l'Industrie et du Commerce baissent de 64 millions, passant à 315 millions pour la prochaine année financière. Québec soutient préserver les programmes axés sur le développement technologique, mais plusieurs subventions voient leur financement réduit. Le Fonds pour le développement technologique est réduit de 17 millions. On radie 16 millions de pertes dans les prêts de la SDI. L'enveloppe des programmes gouvernementaux confiés à la SDI diminue de 8 millions, le programme de démarrage d'entreprise est rogné de 6 millions, mais on injecte 12 millions de plus dans le Fonds de développement industriel.

Ressources naturelles

■ Le ministère des Ressources naturelles en prend pour son rhume dans les derniers crédits : une compression de 64 millions par rapport à l'an passé qui ramène son budget à 304 millions, une diminution de 12,5 %. C'est dans le secteur forestier que l'on comprime le plus, 34 millions de moins. Le secteur des mines perd 15 millions et le ministère s'impose des compressions de 11 millions.

Nouveau jargon

■ Le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, est en train d'apporter une importante contribution à l'évolution de la langue française en mettant en place une nouvelle terminologie. Elle risque de dérouter ceux qui ne sont pas des initiés à la lecture des crédits du gouvernement. Par exemple, dans les documents du gouvernement, on ne parle plus d'employés du secteur public, mais d'ETC, c'est-à-dire « d'équivalents temps complet ». Ces ETC sont eux mêmes baptisés « effectifs autorisés » et « effectifs utilisés ». Ailleurs, on distingue entre les « départs assistés » et les « départs volontaires ». Dans le premier cas, il s'agit de fonctionnaires qui ont quitté au cours de l'année 1996 à la suite de mesures visant à faciliter leur mise à la retraite. Dans le second cas, il s'agit des 15 000 employés du secteur public que le gouvernement veut inciter à prendre leur retraite en 1997. L'expression « coupe budgétaire » est proscrite du langage gouvernemental. On parle plutôt de « rationalisation des dépenses », de « révision des priorités », de « réévaluation des moyens déployés », toutes des expressions qui signifient qu'il y aura moins d'argent disponible.

Les médecins passent à la moulinette

760 millions de nouvelles compressions dans le réseau de la santé

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le réseau hospitalier n'a pas échappé hier à son lot annuel de coupes budgétaires : il devra absorber près de la moitié des 760 millions de compressions dans la santé, mais la nouveauté de cette année c'est que les médecins devront aussi faire leur part.

Le budget de dépenses du gouvernement montre en effet que la Régie de l'assurance-maladie réduira d'un peu plus de 100 millions les montants qu'elle verse en honoraires aux médecins, qui devront, tout comme les syndiqués du réseau de la santé, contribuer à l'effort de réduction du déficit.

Au total, le gouvernement veut aller chercher près de 400 millions en réduction de coûts de main-d'œuvre dans le réseau de la santé. Pour le vice-président de l'Association des hôpitaux du Québec, Jacques A. Nadeau, cette démarche est essentielle.

« Si les négociations ne donnent

pas de résultats, les déficits vont augmenter dans les hôpitaux et les services à la population vont diminuer », tranche-t-il. Les hôpitaux sont déjà dans une « situation critique », alors que les déficits qu'ils accusent sont les plus élevés des dix dernières années.

Mais outre les coûts de main-d'œuvre, où aller chercher 360 millions dans un réseau hospitalier déjà pris à la gorge par les compressions des dernières années ? C'est possible, répond le ministre Jean Rochon, qui évoque, outre les suites des plans de transformation des hôpitaux, de nouveaux resserments administratifs et même des

fusions d'établissements. Malgré une apparente hausse du budget des régies régionales de la santé, dont le budget global augmente dans les livres de huit millions, le ministre affirme qu'il n'y a à aucun argent neuf. Les régies ont simplement hérité de nouvelles missions et des budgets en conséquence, explique M. Rochon. « Il n'y a aucune hausse du budget des régies », assure-t-il.

Le nombre de fonctionnaires dans les régies et au ministère n'augmente pas non plus, ajoute le ministre. Dans les dernières années, le personnel est demeuré au même niveau dans les régies et a diminué de près du quart au ministère.

La population peut cependant s'attendre, dans les prochains mois, à voir fondre le panier de services assurables par la Régie d'assurance-maladie. Le ministre Rochon prévoit économiser 20 millions, cette année, en réduisant le nombre d'actes jugés « médicalement requis ».

Le comité qui se penche depuis un an sur cette réforme devrait remettre son rapport dans les prochaines semaines. Un exemple de son travail ? Deux examens généraux annuels sont couverts par la Régie de l'assurance-maladie : un seul serait amplement suffisant, estime M. Rochon.

Dans l'immédiat, les malades peuvent toutefois s'attendre à payer plus cher pour les chambres d'hôpital, tout comme les bénéficiaires des centres d'accueil. Ces nouvelles tarifications représentent 11 millions de plus dans les coffres du gouvernement. « Ceux qui ont des revenus plus élevés paieront davantage », indique M. Rochon.

Et finalement, après un an d'application, le ministre a pu dresser un portrait des économies générées par le nouveau régime d'assurance-médicaments : l'État en a retiré un peu plus que prévu, soit 240 millions.

Les commissions scolaires
devront refiler la facture
aux contribuablesKATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les commissions scolaires sont frappées de plein fouet par la nouvelle vague de compressions de près de 700 millions qui touchera le budget de l'éducation cette année. Et les contribuables, en particulier les Montréalais, peuvent déjà s'attendre à hériter d'une partie de la facture.

Dans le budget de dépenses rendu public hier par le gouvernement Bouchard, les commissions scolaires sont globalement mises à contribution pour près d'un demi-milliard. La moitié de cette somme sera récupérée en coûts de main-d'œuvre à l'issue de la ronde de négociations avec les syndiqués de l'État, mais l'autre moitié devra ultimement être assumée par les contribuables et les parents.

D'abord, les commissions scolaires seront désormais tenues d'assumer les frais de la direction des écoles : une facture de 100 millions. À cette fin, 37 commissions scolaires qui n'ont pas encore atteint le maximum autorisé de la taxe scolaire devront augmenter leur seuil d'imposition. Dans les huit commissions scolaires de l'île de Montréal, cela se traduira concrètement par une augmentation annuelle de 80 \$ pour une résidence de 100 000 \$.

En plus, les commissions scolaires voient diminuer de 135 millions leurs subventions de base. Vient s'ajouter à cela une réduction de 50 millions des transferts de Québec au chapitre du transport scolaire. Des coupes qui représentent, à l'échelle montréalaise, 70 millions de moins dans les coffres des écoles de l'île.

Cette « compression dans les services directs aux élèves » se traduira par l'imposition de frais supplémentaires, prévoit déjà la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Diane Drouin, qui croit que les parents devront payer davantage pour la surveillance des diners et le transport scolaire du midi.

Moins de livres et d'ordinateurs seront à la disposition des élèves et moins de professionnels — psychologues, bibliothécaires, etc. — seront à l'emploi des commissions scolaires. « C'est très grave, tranche Mme Drouin. Les commissions scolaires devront faire preuve de beaucoup d'imagination pour y arriver ».

La ministre Marois ne l'entend cependant pas de cette oreille : pour elle, les commissions scolaires disposent, dans leur ensemble, de surplus de 132 millions qui, en temps de compressions budgétaires, « doivent être utilisés ».

Une inconnue demeure toutefois dans le budget des commissions scolaires : les fonds pour le nouveau réseau de maternelle ne figurent pas aux crédits. « Ce sera réglé au budget », tranche le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard.

Le secteur privé, quant à lui, subit également une baisse de près de 30 millions de ses subventions. Désormais, le ministère ne défraiera plus que 55 % de la valeur de location des immeubles du réseau privé, contre 100 % actuellement.

Universités et collèges ne sont pas épargnés par les compressions. Les premières héritent d'une facture de 100 millions, dont la moitié proviendra de la réduction des coûts de main-d'œuvre. Les seconds devront trouver 84 millions dans leurs fonds de tiroirs l'an prochain. « Ce n'est pas rien », convient Mme Marois.

Les étudiants, à tous les niveaux scolaires, sont aussi mis à contribution. L'État prévoit économiser 20 millions en faisant payer davantage les étudiants qui viennent de l'étranger, y compris au primaire et au secondaire, où les parents devront commencer à payer pour les cours de leurs enfants.

Pour les représentants des fédérations étudiantes, Québec ne fait que décentraliser son déficit dans la cour des citoyens et des institutions. « C'est évident : l'éducation n'est plus une priorité », tranche le président de la Fédération étudiante universitaire, Patrick Howe.



Le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, a présenté hier les crédits budgétaires du gouvernement québécois.

Points saillants des crédits budgétaires

Presse Canadienne
QUÉBEC

Voici les points saillants des crédits budgétaires déposés hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, Bernard Landry :

- les dépenses du gouvernement seront cette année de 39,8 milliards, soit 900 millions de moins que l'an dernier ;
- le service de la dette accaparera une somme de 5,9 milliards, soit 37 millions de moins qu'en 1996-97 ;
- des mesures d'économies majeures sont prévues dans le domaine de la santé (760 millions) et de

l'éducation (683 millions) :

- la réduction imposée à la Sécurité du revenu (aide sociale) est de l'ordre de 4,3 pour cent, moindre que celle demandée à l'Éducation (7,1 pour cent) ou la Santé (5,7 pour cent) ;
- le coût de la main-d'œuvre sera réduit de 831 millions, soit par un programme de départs de 15 000 syndiqués du secteur public, soit par une loi spéciale ;
- les 37 commissions scolaires où la taxe scolaire n'est pas au maximum permis par la loi de 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation sont invitées à la hausser ;

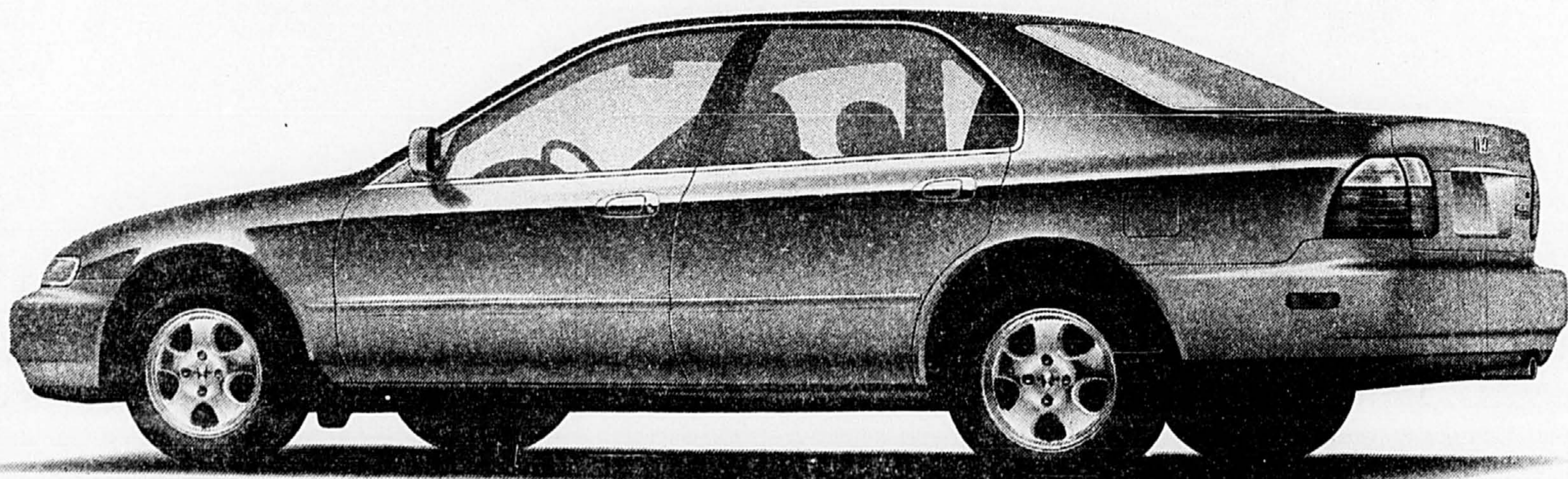
■ le nombre de commissions scolaires sera réduit ;

- les droits de scolarité exigés des étudiants étrangers seront haussés ;
- le nombre de fonctionnaires et les sommes mises à la disposition du ministère du Revenu sont haussés de 30 millions pour la lutte contre le travail au noir et l'évasion fiscale ;

■ il y aura resserrement des mesures de contrôle de l'aide aux étudiants ;

- pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1997, 960 millions des crédits débloqués pour des programmes du gouvernement n'ont pas été dépensés.

Une berline unique en son genre.
Trois bonnes raisons de l'adopter.



BERLINE ACCORD SE « ÉDITION SPÉCIALE » 1997

HONDA

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE

Politique

Le liste des assistés sociaux diminue

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard prévoit que des contrôles accrus et des compressions lui permettront de réduire de 15 000 ménages la liste des assistés sociaux, une économie de 132 millions.

Les crédits budgétaires déposés hier à l'Assemblée nationale montrent que les coupes au ministère de l'Emploi atteindront 188 millions pour la prochaine année financière.

Québec pense pouvoir juguler l'augmentation des prestataires (quelque 9000 ménages) entraînée par les changements apportés par Ottawa au régime d'assurance-emploi. On pense même aller au-delà et faire en sorte que 474 000 ménages en moyenne bénéficient d'une prestation mensuelle, au lieu de 489 000 potentiellement.

Outre les 132 millions liés à des contrôles plus rigoureux, des compressions de dépenses de 52

millions seront appliquées.

Les mesures prévues ont, pour l'essentiel, déjà été précisées par la ministre Louise Harel. L'abolition d'une prestation spéciale de 13 \$ par mois au titre de l'impôt foncier permet une économie de 45 millions. On tire aussi 6 millions de l'abolition du statut de non-disponible pour les mères monoparentales qui ont un enfant de cinq ans avec la mise en place de la maternelle à temps plein dès cinq ans.

Les mesures d'aide à l'emploi, gérées par la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, subissent aussi des ponctions importantes. Ce budget passe de 504 millions à 441 millions surtout en raison du retrait du gouvernement fédéral dans l'achat de cours. En revanche l'administration du ministère de la Sécurité du revenu coûtera 327 millions, une augmentation de 8 millions sur l'année précédente, en raison notamment de la formation du personnel.

« Les employés de l'État vont tout payer », selon l'opposition

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard se débarrasse d'un déficit indésirable en le transférant aux commissions scolaires, aux hôpitaux et aux contribuables, sous la forme de nouvelles taxes et de réductions de services, estime l'opposition libérale.

De plus, la réduction des coûts de main-d'oeuvre représente la quasi-totalité des coupes budgétaires effectuées par le gouvernement cette année, croit le député de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon. « Les employés du gouvernement vont tout payer », lance-t-il.

« Quand le gouvernement a-t-il

informé les syndiqués (dont les salaires représentent en gros 56% des dépenses gouvernementales) qu'ils auraient à défrayer 100% des compressions ? » se demande M. Chagnon, qui chiffre l'effort budgétaire réel du gouvernement à 800 millions, soit exactement ce qu'il veut économiser en réduction des coûts de main-d'oeuvre.

Mais en réduisant encore ses budgets de dépenses dans les réseaux de la santé et de l'éducation, le gouvernement trahit sa promesse de ne pas mettre le citoyen davantage à contribution. « Est-ce que le premier ministre maintient sa fiction ? » se demande le chef libéral, Daniel Johnson.

Lucien Bouchard a toujours

maintenu que les compressions de son gouvernement touchaient davantage « la machine » que les services aux citoyens.

Et les Montréalais sont davantage affectés que les autres Québécois par les réductions de budget dans l'éducation et la santé, estime M. Chagnon. « Les Montréalais sont les plus touchés et paieront plus que jamais », dit-il.

À court terme, le gouvernement va obliger les établissements des réseaux de la santé et de l'éducation à avoir recours à l'endettement. « On va forcer les réseaux à assumer un déficit dont le gouvernement veut se débarrasser », conclut le député de Verdun, Henri-François Gauthier.

Coupe Davis
Canada - Venezuela : 4, 5, 6 avril 1997

Après la victoire canadienne contre les Bahamas, c'est au tour des durs à cuire du Venezuela de venir se frotter aux Connell, Lareau, LeBlanc et Nestor.

Pour seulement 15 \$ par jour, venez encourager les plus fines gachettes du pays dans cet ultime duel pour l'accession au Groupe mondial de la coupe Davis. Car dites-vous bien que le Venezuela, ce ne sera pas des vacances pour les joueurs canadiens. Heureusement, tous les plus beaux coups seront permis.

Pavillon Bell du Centre de tennis du parc Jarry

Billets disponibles aux comptoirs Admission :
15 \$/jour, 35 \$/week-end
Renseignements : 273-1515

La Presse

COUPE DAVIS
par **NEC**

STADE du Maurier

L O C A T I O N E N T Ê T E

<p>BERLINE ACCORD EX 1997</p> <p>298\$*</p> <p>PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 24 495 \$*</p> <p>Deux coussins gonflables (SRS) • Moteur à 16 soupapes et injection • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec dispositif de détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Programmateur de vitesse • Glaces, serrures et rétroviseurs électriques • Direction assistée • Freins assistés • Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs</p>	<p>BERLINE ACCORD SE 1997</p> <p>328\$*</p> <p>PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 26 995 \$*</p> <p>La berline Accord « édition spéciale » inclut tout l'équipement de la berline Accord EX avec les ajouts ou différences qui suivent : Freins à disque aux quatre roues avec ABS • Roues de 15 pouces en alliage • Toit ouvrant électrique • Console au plancher à garniture bois (version SE seulement) • Volant gainé de cuir • Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur CD (version SE seulement), 4 haut-parleurs et antivol • Moulures de protection latérales de couleur assortie</p>	<p>BERLINE ACCORD EX-R 1997</p> <p>348\$*</p> <p>PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 28 995 \$*</p> <p>La berline Accord EX-R inclut tout l'équipement de la berline Accord SE « édition spéciale » avec les ajouts ou différences qui suivent : Moteur VTEC à 16 soupapes et injection de 145 chevaux • Suspension et pneus à calibrage performance • Barre stabilisatrice arrière • Intérieur garni de cuir • Siège avant gauche à 6 réglages électriques • Moquette 18 oz de qualité supérieure • Chaîne AM/FM stéréo de qualité supérieure avec lecteur de cassettes, 6 haut-parleurs et antivol • Roues stylisées de 15 pouces en alliage</p>
---	---	---

O F F R E D ' U N E D U R É E L I M I T É E

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offres portant sur les berlines Accord EX (modèle CD563V), SE (modèle CD560V) et EX-R (modèle CD566V) 1997 neuves. Versement mensuel de 298 \$/328 \$/348 \$ pendant 48 mois pour un total de 14 304 \$/15 794 \$/16 704 \$. Un versement initial de 1 110 \$ ou échange équivalent. La première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 375 \$/400 \$/425 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location (consulter un concessionnaire à ce sujet). Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. † Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Veuillez vous renseigner chez un concessionnaire Honda.

Politique

Déficit zéro: « La CSN ne fait plus partie du voyage »

PAUL ROY

Les crédits budgétaires déposés hier par le ministre Jacques Léonard sont « la preuve concrète que la société québécoise ne peut se payer le luxe d'atteindre l'objectif du redressement des finances publiques dans ce calendrier ».

L'« objectif » auquel Gérard Larose, président de la CSN, faisait allusion lors d'un point de presse hier, c'est celui du « déficit zéro en l'an 2000 », sur lequel s'étaient en-

tendus gouvernement, patronat et syndicats, lors du sommet économique de mars 1996.

En clair, a dit M. Larose « la CSN ne fait plus partie du voyage ».

En décembre, la CEQ avait été la première centrale à se désolidariser de cet objectif en constatant l'ampleur des demandes gouvernementales aux syndicats du secteur public.

Hier, Mme Pagé non plus n'a guère apprécié les chiffres de M.

Léonard. « C'est l'éducation qui écope le plus, a-t-elle signalé. Nous comptons pour 25 % du budget et 29 % des compressions. »

— Vous ne vous y attendiez pas, compte tenu que ces dernières années, c'est la santé qui y a goûté ?

— On est en 1997 et les compressions ont commencé en 1983 en éducation !

Pour Gérard Larose, l'objectif du déficit zéro est « inatteignable » dans les circonstances. « C'est le scénario d'une catastrophe, dit-il.

En deux ans, nous allons écopier une compression globale de 4,5 milliards. »

Dans la santé et les services sociaux, il affirme qu'entre 1994 et 1998, 20 649 postes à temps complet vont avoir disparu. « On est à une échelle déraisonnable, dit-il. On est à une hauteur qui est un précipice social. »

Selon lui, cette stratégie est « contreproductive aux plans économique, social et politique ». « On est en train d'imposer un

traumatisme important à toute la société québécoise. »

Les syndicats reprochent au gouvernement de ne s'être attaqué qu'à la colonne des dépenses, dans son effort d'assainissement des finances publiques, délaissant celle des revenus. Hier, M. Larose a réitéré que le ministre des Finances, Bernard Landry, pourrait augmenter ses revenus de deux milliards « sans compromettre la compétitivité fiscale du Québec ».

La guerre de l'opposition officielle reprend à la Chambre des communes

Presse Canadienne
OTTAWA

Trois députés indépendants, dont l'ex-bloquiste Nic Leblanc, appuient le Parti réformiste dans ses efforts pour dépouiller le Bloc québécois du statut d'opposition officielle.

Maintenant qu'ils comptent le même nombre de sièges que les bloquistes aux Communes, les réformistes remettent une fois de plus en cause le statut du Bloc.

Mais leur tentative semble vouée à l'échec, puisqu'ils ne sont pas prêts à accepter les députés indépendants dans leurs rangs, ni à former une coalition avec eux.

La démission, lundi, de Nic Leblanc, a porté à 50 le nombre de sièges du Bloc, soit le même nombre que le Parti réformiste. Le député de Longueuil, qui a quitté le Bloc pour manifester son désaccord avec le choix du nouveau chef, Gilles Duceppe, se présente désormais comme souverainiste indépendant.

« La véritable opposition officielle devrait être le Parti réformiste », a lancé M. Leblanc à l'extérieur des Communes, hier. Il a ajouté qu'il voterait en faveur du Parti réformiste si la question devait être soumise à un vote.

Un autre député indépendant, l'ex-libéral John Nunziata, a réclamé la tenue d'un vote libre sur la

question aux Communes, en disant que les Canadiens sont scandalisés de voir des séparatistes former l'opposition officielle.

Le statut d'opposition officielle comporte des avantages évidents, y compris des fonds additionnels pour la recherche, un salaire plus élevé pour le chef et le droit de poser la question d'ouverture à la période des questions.

Leslie Swarman, porte-parole du premier ministre Jean Chrétien, a déclaré qu'il n'est pas question de tenir un tel vote.

« C'est la décision du président de la Chambre. Le gouvernement ne peut pas choisir sa propre opposition, ce serait absolument antidémocratique. »

Le président de la Chambre, Gilbert Parent, a décidé l'an dernier que le parti ayant le statut d'opposition officielle ne perd pas ce statut advenant que deux partis d'opposition se retrouvent avec un nombre égal de députés.

Au bureau de M. Parent, on indiquait hier que cette décision tient toujours, et qu'aucun parti n'avait demandé à M. Parent de la modifier.

Gilles Duceppe ne s'en fait pas. « Le jugement du président était très clair. Le Parti réformiste doit compter plus de députés pour former l'opposition officielle », a-t-il commenté.

1300 cadres en colère

PAUL ROY

Les cadres du secteur public ont continué de jouer aux syndiqués hier.

Selon leur estimation, ils étaient 1300, en soirée, dans un hôtel de Montréal, à ventiler leurs frustrations. La veille, ils s'étaient réunis à 700 à Québec.

Ils accusent le gouvernement de Lucien Bouchard de les mépriser en modifiant à la baisse, unilatéralement, sans même les consulter, leur rémunération et leurs conditions de travail. Et pour ajouter l'injure à l'insulte, le premier ministre refuse de les rencontrer et de les entendre.

« Les gens en ont plein la cour », a dit Jean Perron, représentant de l'Association des cadres des collèges, une des 20 associations de cadres du gouvernement du Québec.

Mais les moyens de pression proposés jusqu'ici sont résolument du type « légers ». On jongle avec l'idée d'une journée d'étude sur le temps de travail, le port d'un macaron, boycottage de comités...

« Je dois vous avouer que nous, les cadres, ne sommes pas habitués à exercer des moyens de pression, explique Jean Perron. D'habitude, les moyens de pression, on les subit et on les gère. »

Mais selon M. Perron, le gouvernement ne pourra ignorer ses cadres indéfiniment, d'autant plus qu'il aura besoin de leur collaboration pour gérer les 17 000 départs à la retraite qui s'en viennent.

— 17 000 ou 15 000 ?
— 15 000 syndiqués, mais aussi 1700 cadres. Sur un total de 24 500 cadres, ça fait une réduction de 7 %, alors que chez les syndiqués, c'est plutôt de l'ordre de 3 %.

Ottawa resserre les règlements sur l'immigration

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral resserre la réglementation sur l'immigration afin de rendre plus difficile pour les Canadiens à faible revenu de faire venir leurs proches au pays.

Les nouveaux règlements introduits par la ministre fédérale de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard, hier aux Communes, imposent des seuils de revenu à ceux souhaitant parrainer des immigrants membres de leur famille.

Les seuils de revenu, établis en fonction de la taille de la famille et de l'importance de la communauté au sein de laquelle celle-ci vit, seront observés de façon rigoureuse. Précédemment, ils ne servaient que de points de repère.

Mme Robillard a déclaré devant un comité des Communes qu'une étude menée dans la grande région de Toronto révélait que 14 pour cent des répondants n'avaient pas respecté les engagements contractés, obligeant le gouvernement à subvenir aux besoins des membres de leur famille. Ces coûts ont été évalués à 350 millions par année, rien qu'à Toronto.

Il n'existe pas de données du genre relativement aux autres régions canadiennes, mais selon la ministre, les coûts sont vraisemblablement du même ordre.

« Les Canadiens ne veulent pas que l'on tienne leur générosité pour acquise, a-t-elle déclaré. Nous devons donc nous assurer que les immigrants de la catégorie de la famille qui viennent s'établir ici peuvent compter sur l'aide des personnes qu'ils viennent rejoindre. »

Par ailleurs, Mme Robillard a nié que les nouveaux règlements rendraient plus difficile aux Canadiens à faible revenu de parrainer leurs proches. « Pourquoi ? Les (premiers) critères seront basés sur les aptitudes au travail », a-t-elle dit après s'être adressée au comité.

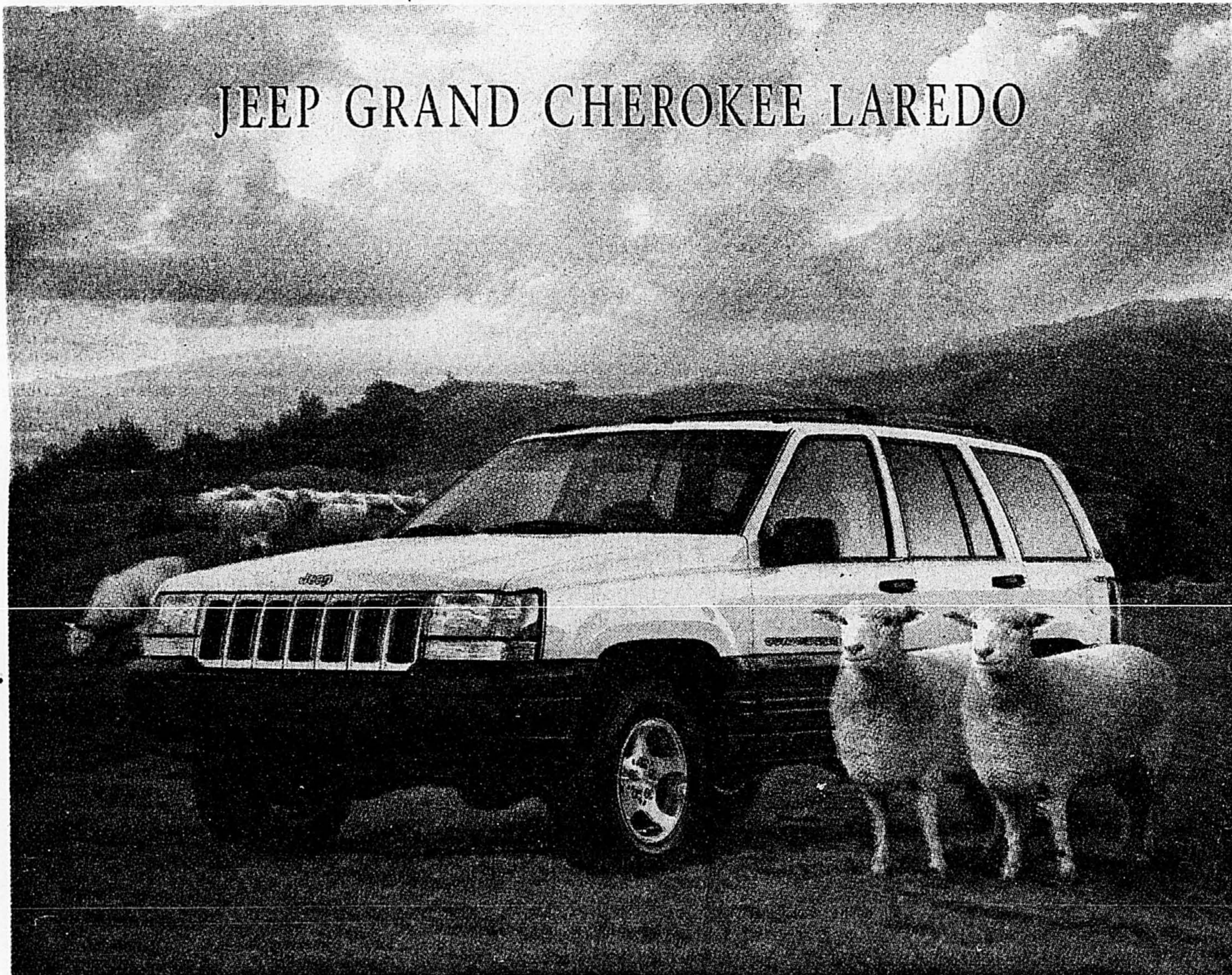
Les nouveaux règlements concernant le programme de parrainage entreront en vigueur le 1^{er} avril.

Voici quelques-unes des autres dispositions:

— la durée de l'engagement sera dorénavant de 10 ans, dans toutes les circonstances;

— le répondant et le membre de la famille parrainé seront tenus de signer un accord distinct énonçant leurs obligations mutuelles;

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO



On ne clonera jamais un Jeep.

JEEP GRAND CHEROKEE
LAREDO 4X4 1997

Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Selec-Trac ou Quadra-Trac, au choix du client
- Roues sport en fonte d'aluminium
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Régulateur de vitesse

- Volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande

Aussi disponible, le Grand Cherokee Limited avec ensemble 28K à 489 \$ par mois.

Les mêmes termes et conditions s'appliquent.

374 \$*

Par mois. Terme de 30 mois.
Versement initial de 3 950 \$. Transport inclus.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle.



SEUL UN JEEP EST UN JEEP.

*Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km au taux de 9 c. le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

Mystérieux écrasement d'un avion russe : une cinquantaine de morts

STÉPHANE ORIOLLET
Agence France-Presse, MOSCOU

Un avion Antonov 24 russe effectuant un vol charter vers la Turquie s'est écrasé hier dans le Caucase du nord, faisant une cinquantaine de morts, après que l'équipage eut lancé un message avertissant qu'une prise d'otages avait lieu.

L'avion s'est écrasé peu après 10 h locales (07 h GMT) près de Tcherkesk (sud-ouest de la Russie), capitale de la république russe de Karatchévo-Tcherkessie.

Selon des témoins cités par le ministère des situations d'urgences local, une déflagration aurait été entendue au moment de la catastrophe, laissant penser que l'appareil avait explosé en vol.

Selon un porte-parole du ministère à Tcherkesk, interrogé par téléphone depuis Moscou, cette hypothèse semble renforcée par l'éparpillement dans un rayon de trois kilomètres des débris de l'appareil et des victimes.

Quelques secondes avant la ca-

tastrophe, l'équipage avait déclenché un signal de détresse indiquant qu'une prise d'otages avait lieu à bord, a indiqué de son côté Iouri Korenets, directeur de l'inspection de la sécurité des vols au Service fédéral de l'aviation civile à Moscou.

L'appareil avait décollé vers 9 h 30 locales de Stavropol (sud-ouest de la Russie) pour un vol charter en direction de Trabzon (Turquie), et transportait selon les sources de 46 à 50 personnes. Aucun survivant n'a été retrouvé et, en fin d'après-midi, les sauveteurs avaient récupéré le corps de 36 victimes.

Selon des responsables de la compagnie aérienne de Stavropol propriétaire de l'appareil, il transportait 44 passagers et six membres d'équipage, et selon M. Korenets 41 passagers et cinq membres d'équipage.

L'Antonov 24 est un petit bimoteur à hélices de conception soviétique d'une cinquantaine de places, dont la construction a été arrêtée en 1978.



PHOTO REUTERS

Émeute dans une prison mexicaine

Morts et blessés gisaient pêle-mêle sur le sol après la violente émeute qui a éclaté lundi dans une prison d'Oaxaca, dans le sud du Mexique. L'émeute, qui a fait sept morts et 55 blessés, est le résultat d'une lutte entre gangs rivaux pour le contrôle de la prison. Les combats à coups de cocktails Molotov et d'armes à feu ont fait rage pendant une bonne partie de la journée avant que la police ne rétablisse l'ordre.

Une femelle orang-outan tombe amoureuse d'un scientifique

Agence France-Presse
LONDRES

Une femelle orang-outan de la forêt de Borneo est tombée amoureuse d'un scientifique venu l'étudier, qu'elle a tenté de séduire, a rapporté le journal *The Express* aujourd'hui.

Le Dr Gary Shapiro était devenu très proche de Rinnie, une femelle

orang-outan à qui il tentait d'enseigner le langage des signes.

« Au moment de mon 27^e anniversaire, elle est venue vers moi et m'a accueilli alors que je traversais la rivière à la nage. Elle m'a pris par la main, m'a conduit à travers un marais asséché puis derrière un arbre », a raconté M. Shapiro, vice-président de la Fondation internationale de l'Orang-Outan, dont le siège se trouve à Los Angeles.

« Là-bas, sur le sol, elle avait construit le nid d'un jour qui était plus grand qu'à la normale. Elle

s'est étendue sur le lit, a écarté les jambes et a commencé à m'attirer vers elle », a-t-il poursuivi.

« C'était une proposition très claire. Je lui ai fait signe que 'non' et elle m'a regardé avec ses grands yeux. Elle savait que je l'avais rejetée. À partir de ce moment elle a été beaucoup plus froide, pas aussi affectueuse, seulement sérieuse, bien qu'elle s'en soit remise », a-t-il ajouté.

M. Shapiro a qualifié Rinnie de « jolie et d'un caractère accommodant comme les orang-outans le sont ».

La Presse et Air Canada vous offrent le monde

La promotion *La Presse et Air Canada vous offrent le monde* bat son plein. C'est M^{me} Suzanne Marchand de Montréal qui aura la chance de voyager dans n'importe quelle ville d'Europe desservie par Air Canada.



Sur notre photo, dans l'ordre habituel, M. Normand Cadieux, Chef de Soutien-Ventes-Québec pour Air Canada, notre gagnante, M^{me} Suzanne Marchand et M^{me} Line Renaud de *La Presse*.

La Presse

AIR CANADA

50% de rabais

sur toutes les lunettes complètes et tous les verres de contact *



1 semaine seulement!

Choisissez parmi des centaines de nouveaux modèles!

Lunetterie
la Baie

585, RUE STE-CATHERINE
281-4707
PLACE ROSEMÈRE
433-0923
CARRÉFOUR LAVAL
887-8801

CENTRE FAIRVIEW
897-3122
MAIL CHAMPLAIN
465-4805
PROMENADES ST-BRUNO
653-8372

PLACE VERSAILLES
354-4968
GALERIES D'ANJOU
353-3249
CENTRE ROCKLAND
739-8453

* Rabais sur nos prix ordinaires. Les montures Boutique, les forfaits lunettes complètes, et les verres de contact jetables, bi-focaux et toriques sont exclus. Certaines restrictions s'appliquent. Ne peut-être combiné à aucune autre offre et prend fin le 22 mars, 1997. La Lunetterie la Baie est exploitée par Tris Coffin Opticiens.



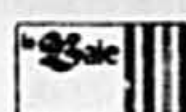
25% à 50% de rabais

Vêtements de base à superprix pour lui!

- 25% à 50% de rabais! Chemises habillées Arrow
- 25% de rabais! Chemises habillées Claiborne
Exception: chemises Spa.
- 30% de rabais! Choix de cravates, ceintures et portefeuilles
- 25% à 30% de rabais! Sous-vêtements Harvey Woods, Joe-Boxer et Hunt Club®
- 30% de rabais! Chaussettes Hunt Club, Harvey Woods et Superstar

Sur nos prix ordinaires.

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 23 mars.



Compagnie de la Baie d'Hudson

la Baie

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

